

Une technique en pleine expansion : la messagerie électronique

Autor(en): **Girardin, Pierre-Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **71 (2000)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une technique en pleine expansion

La messagerie électronique

par Pierre-Robert Girardin,
consultant indépendant

La messagerie électronique existait avant l'arrivée d'Internet. Toutefois, son utilisation n'était pas suffisamment conviviale pour justifier sa place dans notre quotidien. L'arrivée du Net, le «réseau des réseaux» a créé l'infrastructure nécessaire à une explosion de l'utilisation de la messagerie électronique («e-mail» ou «mél.»). On estime aujourd'hui à plus de 200 millions le nombre de messages envoyés chaque jour.

En fait cette popularité s'explique par le fait qu'il n'existe aucun autre média capable d'acheminer des informations aussi rapidement et aussi avantageusement. Au moyen d'une adresse dont la syntaxe est universellement connue, il est possible d'acheminer avec le message des textes, des programmes, des images, des sons et des animations.

Le principe d'Internet

Le premier noyau d'Internet est né en 1969 comme infrastructure de communi-

cation militaire. Le contexte de la «guerre froide» incita les développeurs de ce réseau à mettre en place une structure telle qu'aucun point ne puisse être isolé. La redondance ainsi définie est à l'origine de la toile à laquelle fait référence le terme de World Wide Web (WWW). Le contexte politico-militaire ayant changé, le réseau a alors été laissé au domaine civil. Il n'appartient à personne et il se «contente» d'obéir à des standards techniques, assurant la compatibilité des systèmes interconnectés, définis par la «Internet Society».

Depuis la création du Web, les principales nouveautés permettent la gestion non seulement des textes, mais également des images, des sons et de la vidéo. Grâce au concept de lien «hypertexte», chaque élément d'un document - un mot, une icône, une photo - peut constituer un lien vers un autre document. Un simple clic sur un «bouton dans l'image» permet de naviguer dans les documents du réseau.

Le fonctionnement d'Internet

Le système est basé sur un protocole de communication (un langage d'échange) «par paquets». L'information qui sort d'un ordinateur est découpée en paquets qui portent notamment les adresses de l'expéditeur et du destinataire ainsi qu'un code indiquant leur position dans l'ensemble du message. Chaque nœud d'Internet reçoit donc une série de paquets, qu'il redirige vers un autre nœud, et ainsi de suite, jusqu'à destination. Ce langage s'appelle «Internet Protocol» (IP).

Les paquets qui composent un message ne suivent pas tous nécessairement le même chemin dans la toile d'araignée entre l'ordinateur de départ et celui d'arrivée. Un protocole supplémentaire, dit TCP («Transfer Control Protocol»), se charge donc de vérifier qu'aucun morceau d'information ne soit perdu pendant la communication. TCP / IP est donc en quelque sorte le langage de base d'Internet.

MAZOUT GOBAT S.A. – MOUTIER



ALI GOBAT ET LES 40 BRÛLEURS

Révision de citernes, Mazout - Essence

27, rue du Viaduc - 2740 Moutier
Tél. 032 493 14 73 Fax 032 493 13 75

AUBERGE VERT BOIS

En avril par exemple:

«Virée à deux à Mont-Crosin»

Menu gastro-surprise (5 plats)
ses vins assortis
+ une nuitée et petit déj.

forfait Fr. 280.- / 2 personnes

sur réservation au 032 944 14 55

Comment entrer dans le monde de la messagerie électronique ?

L'utilisation de la messagerie nécessite l'accès au réseau Internet. Pour se connecter à Internet, il faut tout d'abord disposer de l'équipement informatique nécessaire :

- un ordinateur,
- un logiciel de navigation,
- un modem,
- un raccordement téléphonique.

Même si l'on peut surfer librement dans (sur) Internet, l'entrée dans le réseau n'est pas libre. Il faut être enregistré chez un fournisseur d'accès («provider») qui gère un certain nombre d'adresses et de point d'accès sur le réseau téléphonique public ou au sein d'un télé-réseau. Lors de cet enregistrement, une adresse électronique est attribuée. Des adresses supplémentaires pourront ensuite être obtenues librement et gratuitement sur le Web. La création d'une adresse électronique chez un provider a pour effet la création d'un espace réservé, d'une boîte aux lettres, sur l'espace disque du fournisseur.

Quelques limites de l'adresse e-mail

La réservation d'une adresse électronique comporte généralement quelques limites comme :

- *La validité de l'adresse.*

Celle-ci est généralement illimitée. Souvent l'adresse est supprimée par le «provider» dès qu'une durée sans utilisation est détectée (6 mois) ;

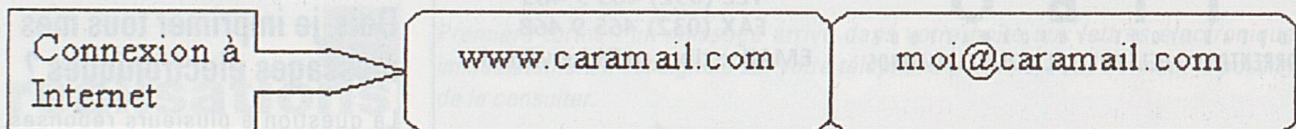
- *Le volume des messages.*

L'espace réservé pour la boîte aux lettres nécessite des ressources en mémoire

L'accès à la messagerie

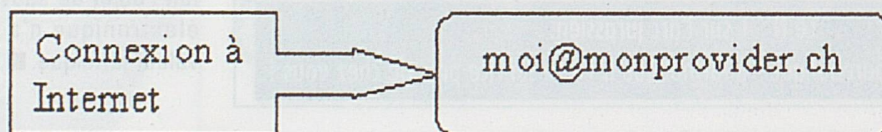
L'accès à sa boîte au lettre est possible selon différents cas de figure, présentés par les exemples ci-dessous.

Exemple 1 : accès vers un site qui n'est pas chez le fournisseur d'accès



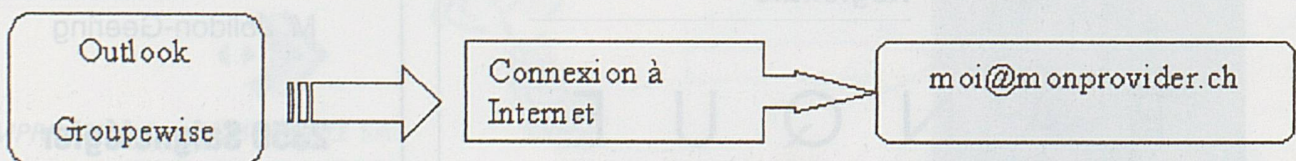
L'entrée dans le Web est faite à travers un navigateur (Internet Explorer, Netscape Navigator, etc.). Sur la page d'accueil, un lien est établi vers la messagerie gratuite (par exemple Caramail, Yahoo, Freesurf, BlueMail, etc.).

Exemple 2 : accès chez le fournisseur d'accès



Le passage par le navigateur n'est pas nécessaire, un programme «Gestionnaire de courrier» peut être utilisé pour consulter directement la boîte aux lettres (Outlook Express, Eudora, Netscape Messenger).

Exemple 3 : accès à travers un gestionnaire de bureau



Le logiciel utilisé permet la gestion des rendez-vous, du carnet d'adresse, le suivi des tâches et du courrier (Microsoft Outlook, Novell Groupwise, etc.). Dans ce cas, il est paramétré pour accéder directement à la boîte aux lettres électronique.

disque. Le plus souvent le «provider» va limiter la capacité autorisée pour les messages gérés (environ 5 - 10 mégaoctets). Lors de la connexion, l'utilisateur décharge ses messages sur sa machine libérant cet espace.

- *Le nombre de destinataires simultanés.*

Certains «providers» limitent également le nombre de destinataires d'un message. Ce paramètre a des incidences sur les ressources matérielles ainsi que sur les mesures de sécurité face aux saturations du réseau.

- *Les accès externes.*

Le dernier élément concerne les accès externes. Il s'agit de la possibilité de consulter sa boîte au lettre depuis un accès situé hors du réseau national lorsque celle-ci est associée à un domai-

ne national. Les limitations de ce domaine concernent également la sécurité d'accès.

La sécurité ?

Il est évident qu'un message électronique est davantage une carte postale qu'un pli recommandé ; il ne dispose que d'une protection limitée contre les accès non autorisés. Si aucune mesure n'est prise, le message est transmis sous une forme non cryptée. Les navigateurs actuels permettent un chiffrement qui rend la messagerie beaucoup plus sûre, des logiciels spécifiques de cryptage permettant de garantir la confidentialité. Sur le poste de travail, il est également conseillé de prendre quelques précautions.

Si l'ouverture d'une boîte aux lettres réelle est autorisée à celui qui en a la clé, l'accès au courrier électronique est soumis à des autorisations à travers des codes (identification, mot de passe). Dans le cas d'ordinateurs utilisés par plusieurs personnes, les fonctionnalités de mémorisation des paramètres d'accès ne doivent pas être utilisées. Il en va de même pour un ordinateur portable qui peut potentiellement être perdu, oublié ou volé.

Sur le plan du contenu, un message électronique peut être un véhicule pour un virus informatique. Les précautions consistant à supprimer sans ouvrir un message dont l'expéditeur est inconnu ne sont pas suffisantes pour garantir la non-infection. L'accès quotidien au réseau nécessite l'installation et l'activation d'un logiciel anti-virus. Mais surtout, face à l'apparition et à la prolifération régulière de nouveaux virus informatiques, la mise à jour de l'antivirus est une habitude à prendre immédiatement.

Dois-je imprimer tous mes messages électroniques ?

La question a plusieurs réponses. La conservation, sur un support organisé, selon l'importance des messages reste la solution la plus logique. L'impression d'un message n'a pas davantage de valeur que sa conservation sous forme magnétique dans la mesure où celui-ci fait l'objet de sauvegardes. Un message électronique n'a pour l'heure pas de valeur juridique. ■

TIBO
BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE
PORRENTROY - DELEMONT - LA CHAUX-DE-FONDS

TEL (032) 465 9 465
FAX (032) 465 9 468
EMAIL : tibo_sa@bluewin.ch

Canon
hp HEWLETT PACKARD
Apple



Le N° 1 sur l'arc jurassien.
Les professionnels en bureautique - informatique à votre service près de chez vous !

BANQUE
JURASSIENNE
D'EPARGNE ET DE CREDIT

Accueillante
Solide
Régionale

Hôtels
de la Gare et du Parc

M. Jolidon-Geering

2350 Saignelégier

Tél. 032 951 11 21
Fax 032 951 12 32